Compte de résultat

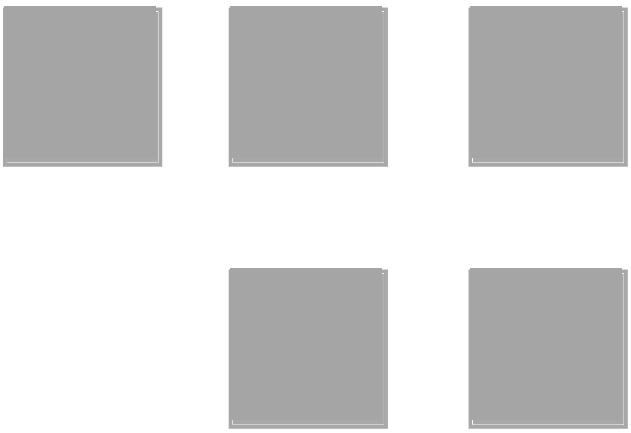

COMPTE DE RESULTAT

Rubriques *(En K€)*	France	Export	2022	2021
Vente de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	634K	4 517K	5 152K	9 211K
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**634K**	**4 517K**	**5 152K**	**9 211K**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			22 922K	6 060K
Autres produits			815K	5K
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			**28 889K**	**15 276K**
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			6 852K	7 724K
Total charges externes			**6 852K**	**7 724K**
Impôts, taxes et assimiles				8K
Charges de personnel				
Salaires et traitements				
Charges sociales			3 740K	
Total charges de personnel			**3 740K**	
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 917K	1 917K
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			33K	
Dotations aux provisions pour risques et charges				302K
Total dotations d'exploitation			**1 950K**	**2 218K**
Autres charges d'exploitation			1 227K	274K
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			**13 769K**	**10 224K**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**15 120K**	**5 051K**

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

Rubriques *(En K€)*	2022	2021
RESULTAT D'EXPLOITATION	**15 120K**	**5 051K**
Opérations en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Produits financiers		
Produits financiers de participations	502K	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	246K	37K
Autres intérêts et produits assimilés	1 064K	251K
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 171 257K	22 604K
Différences positives de change	29K	794K
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		4K
Total des produits financiers	***1 173 099K***	***23 690K***
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions	9 561K	396K
Intérêts et charges assimilées	11 872K	5 834K
Différences négatives de change	15K	(13K)
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	***21 448K***	***6 218K***
RESULTAT FINANCIER	**1 151 650K**	**17 473K**
RESULTAT COURANT	**1 166 771K**	**22 524K**
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		19K
Produits exceptionnels sur opérations en capital	489 000K	29K
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels	***489 000K***	***48K***
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 352 494K	15K
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles	***1 352 494K***	***15K***
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(863 494K)**	**33K**
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	(4 218K)	(5 654K)
TOTAL DES PRODUITS	**1 690 988K**	**39 014K**
TOTAL DES CHARGES	**1 383 493K**	**10 804K**
BENEFICE ou PERTE	**307 494K**	**28 211K**

ALCATEL LUCENT
Société par actions simplifiée au capital de € 177 195 369,65
Siège social : site Nokia Paris Saclay route de Villejust 91620 Nozay
542 019 096 RCS Evry

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 30 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 30 juin,

la société NOKIA SOLUTIONS AND NETWORKS BV, société de droit néerlandais dont le siège social est situé Antareslaan 1 2132 JE Hoffddorp Gravenhage au Pays Bas, immatriculée au registre du commerce des Pays Bas sous le numéro n° 34259706,

après avoir désigné Mme Françoise Klein aux fins d'assurer les fonctions de secrétaire, habilitée à certifier conforme les copies ou extraits du procès-verbal issu des décisions à venir,

a pris les décisions suivantes en qualité d'associé unique de la société par actions simplifiée ALCATEL LUCENT :

PREMIERE DECISION *(approbation des comptes de l'exercice 2022)*

L'associé unique, connaissance prise du rapport du Président et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve, dans toutes leurs parties, le rapport de gestion ainsi que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils ont été établis et lui ont été présentés, faisant apparaître un bénéfice de 307 494 434,25 euros.

L'associé unique constate, conformément à l'article 223 quater du Code Général des Impôts, qu'aucune charge n'a été enregistrée au titre de dépenses ou charges non déductibles fiscalement visée à l'article 39-4 du Code Général des Impôts au cours de l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION *(affectation du résultat)*

L'associé unique approuve l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022, telle qu'elle lui est proposée par le Président dans son rapport, et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit 307 494 434,25 euros, au compte report à nouveau dont le montant sera porté de (12 861 999 845,54) euros à (12 582 716 106 ,39) euros.

En conséquence, l'associé unique décide de ne procéder à aucune distribution de dividendes pour l'exercice écoulé.

L'associé unique prend acte également, conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

TROISIEME DECISION *(conventions réglementées)*

Il est rappelé qu'en application de l'article L.227-10 du Code de commerce, le Commissaire aux comptes n'a pas l'obligation d'émettre un rapport spécial sur les conventions visées par ledit article lorsque la société ne comprend qu'un seul associé. Aucune convention réglementée n'a été conclue au cours de l'exercice 2022.

QUATRIEME DECISION *(pouvoirs pour l'exécution des décisions de l'assemblée et pour les formalités)*

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes décisions pour effectuer tous dépôts et formalités et plus généralement, faire tout ce qui sera utile et nécessaire.

De tout ce qui précède a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le représentant de l'associé unique de la société et par le secrétaire.

Associé unique

Tatu Simula
Authorized signatory

Marjo Westergård
Authorized signatory

Le secrétaire

ALCATEL LUCENT

Société par actions simplifiée

12 RUE JEAN BART, MASSY 91300

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

ALCATEL LUCENT

Société par actions simplifiée

12 RUE JEAN BART, MASSY 91300

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'associé unique de la société ALCATEL LUCENT

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ALCATEL LUCENT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Deloitte.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note 2.2. « Immobilisations financières » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des titres de participation à la date de clôture. Nous avons vérifié le bien-fondé de l'approche retenue ainsi que des évaluations qui en résultent.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Deloitte.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique, à l'exception du point ci-dessous.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : en application de la loi, nous vous signalons que la société n'a pas présenté toute l'information prévue par l'Arrêté du 6 avril 2016 pris en application de l'article D.441-4 du code de commerce et relatif aux délais de paiement des fournisseurs et des clients. En effet, la société présente les factures émises et reçues et non réglées à la date de clôture par tranche de retard de paiement, en pourcentage du montant total de ces dernières au lieu de les présenter en pourcentage du total des achats et ventes hors taxes de l'exercice.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Deloitte.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 29 juin 2023

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Laurent ODOBEZ Julien RAZUNGLES

NOKIA

SAS ALCATEL LUCENT

Comptes annuels au 31/12/2022

12 RUE JEAN BART
91300 MASSY
Siret : 542 019 096 00099

SOMMAIRE

Bilan **3**
BILAN ACTIF **4**
BILAN PASSIF **5**
Compte de résultat **6**
COMPTE DE RESULTAT **7**
COMPTE DE RESULTAT (Suite) **8**
Annexe **9**
Chapitre 1 : Activité de la société et faits marquants de l'exercice **10**
1.1. Présentation de la société 10
1.2. Faits marquants de l'exercice 10
Chapitre 2 : Principes, règles et méthodes comptables **11**
2.1. Immobilisations incorporelles 11
2.2. Immobilisations financières 12
2.3. Valeurs mobilières de placement 12
2.4. Créances 12
2.5. Opérations en devises 13
2.6. Disponibilités 13
2.7. Passifs 13
2.8. Emprunts obligataires 13
2.9. Informations fiscales 13
2.10. Engagements de retraite 14
2.11. Provisions pour risques et charges 14
Chapitre 3 : Notes sur le compte de résultat **15**
3.1. Résultat d'exploitation 15
3.2. Résultat financier 16
3.3. Résultat exceptionnel 18
3.4. Produit des participations 18
3.5. Impôt 19
Chapitre 4 : Notes sur le Bilan **20**
4.1. Immobilisations incorporelles 20
4.2. Titres de participation 21
4.3. Composition du portefeuille 2022 (en euros) 23
4.4. Créances rattachées à des participations et autres immobilisations financières 24
4.5. Valeurs mobilières de placement, trésorerie et dettes financières à court terme 25
4.6. Capitaux propres 26
4.7. Provisions pour risques et charges 27
4.8. Etat des échéances des dettes et des créances à la clôture de l'exercice 27
4.9. Charges à payer 29
4.10. Ecart de conversion actif et passif 29
4.11. Informations concernant les entreprises liées 30
4.12. Engagement de retraite 31
4.13. Engagements financiers et divers 34
Chapitre 5 : Autres informations **35**
5.1. Consolidation 35
5.2. Evènements postérieurs à la clôture 35
5.3. Litiges 35

Bilan

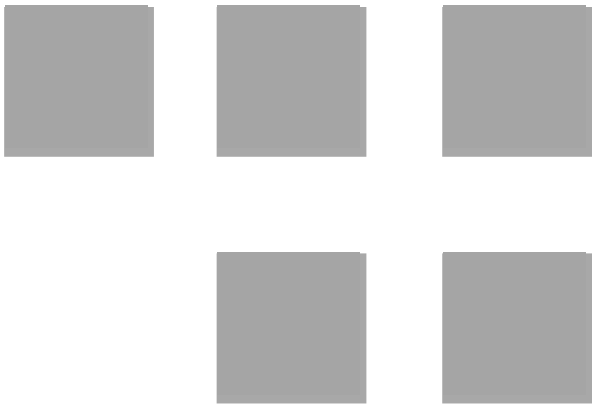

BILAN ACTIF

Rubriques *(En K€)*	2022			2021
	Brut	Amortissements Dépréciations	Net	Net
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	119 343K	117 382K	1 961K	1 961K
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	11 500K	10 875K	625K	960K
Avances et acomptes sur immobilisation incorporelles				
Total immobilisations incorporelles	***130 843K***	***128 257K***	***2 586K***	***2 922K***
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	28 752 509K	26 267 157K	2 485 351K	2 164 387K
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	23K		23K	23K
Prêts	37K		37K	3K
Autres immobilisations financières				
Total immobilisations financières	***28 752 569K***	***26 267 158K***	***2 485 411K***	***2 164 413K***
ACTIF IMMOBILISE	**28 883 412K**	**26 395 414K**	**2 487 997K**	**2 167 335K**
Stocks				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total des stocks				
Créances				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	10 873K	33K	10 840K	13 636K
Autres créances	44 821K		44 821K	34 481K
Capital souscrit et appelé, non versé				
Total des créances	***55 693K***	***33K***	***55 660K***	***48 117K***
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres	47 067K	16 037K	31 031K	39 807K
Disponibilités	45 924K		45 924K	221 725K
Charges constatées d'avance				
Total disponibilités et divers	***92 992K***	***16 037K***	***76 955K***	***261 532K***
ACTIF CIRCULANT	**148 685K**	**16 070K**	**132 616K**	**309 650K**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif	424K		424K	302K
TOTAL GENERAL	**29 032 521K**	**26 411 484K**	**2 621 037K**	**2 477 286K**

BILAN PASSIF

Rubriques *(En K€)*			2022	2021
Situation nette				
Capital social ou individuel	Dont versé :	177 195K	177 195K	177 195K
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			12 221 669K	12 221 669K
Écarts de réévaluation				
Réserve légale			369 579K	369 579K
Réserves statuaires ou contractuelles				
Réserves réglementées			1 673 292K	1 673 292K
Autres réserves			195 013K	195 013K
Report à nouveau			(12 862 000K)	(12 890 211K)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			**307 494K**	**28 211K**
Total situation nette			***2 082 242K***	***1 774 747K***
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES			**2 082 242K**	**1 774 747K**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques			869K	747K
Provisions pour charges			16 934K	24 410K
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			**17 803K**	**25 157K**
Dettes financières				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			5 928K	7K
Emprunts et dettes financières divers			7 886K	7 490K
Total dettes financières			***13 814K***	***7 498K***
Dettes d'exploitation				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			2 876K	4 792K
Dettes fiscales et sociales			391K	1 334K
Total dettes d'exploitation			***3 266K***	***6 126K***
Dettes diverses				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			503 491K	663 467K
Total dettes diverses			***503 491K***	***663 467K***
Comptes de régularisation				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES			**520 571K**	**677 091K**
Ecarts de conversion passif			421K	291K
TOTAL GENERAL			**2 621 037K**	**2 477 286K**

Compte de résultat

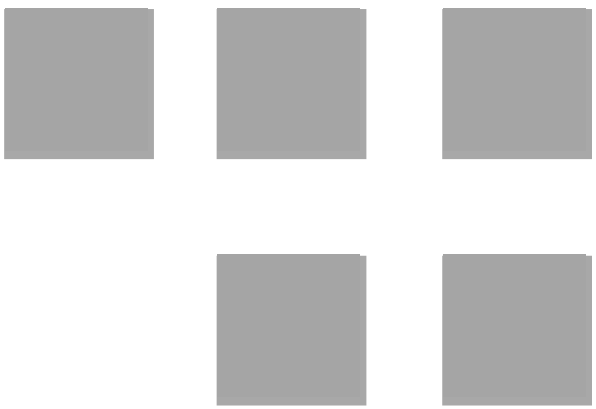

COMPTE DE RESULTAT

Rubriques *(En K€)*	France	Export	2022	2021
Vente de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	634K	4 517K	5 152K	9 211K
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**634K**	**4 517K**	**5 152K**	**9 211K**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			22 922K	6 060K
Autres produits			815K	5K
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			**28 889K**	**15 276K**
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			6 852K	7 724K
Total charges externes			**6 852K**	**7 724K**
Impôts, taxes et assimiles				8K
Charges de personnel				
Salaires et traitements				
Charges sociales			3 740K	
Total charges de personnel			**3 740K**	
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 917K	1 917K
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			33K	
Dotations aux provisions pour risques et charges				302K
Total dotations d'exploitation			**1 950K**	**2 218K**
Autres charges d'exploitation			1 227K	274K
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			**13 769K**	**10 224K**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**15 120K**	**5 051K**

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

Rubriques *(En K€)*	2022	2021
RESULTAT D'EXPLOITATION	**15 120K**	**5 051K**
Opérations en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Produits financiers		
Produits financiers de participations	502K	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	246K	37K
Autres intérêts et produits assimilés	1 064K	251K
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 171 257K	22 604K
Différences positives de change	29K	794K
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		4K
Total des produits financiers	***1 173 099K***	***23 690K***
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions	9 561K	396K
Intérêts et charges assimilées	11 872K	5 834K
Différences négatives de change	15K	(13K)
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	***21 448K***	***6 218K***
RESULTAT FINANCIER	**1 151 650K**	**17 473K**
RESULTAT COURANT	**1 166 771K**	**22 524K**
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		19K
Produits exceptionnels sur opérations en capital	489 000K	29K
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels	***489 000K***	***48K***
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 352 494K	15K
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles	***1 352 494K***	***15K***
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(863 494K)**	**33K**
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	(4 218K)	(5 654K)
TOTAL DES PRODUITS	**1 690 988K**	**39 014K**
TOTAL DES CHARGES	**1 383 493K**	**10 804K**
BENEFICE ou PERTE	**307 494K**	**28 211K**

Annexe

Chapitre 1 : Activité de la société et faits marquants de l'exercice

1.1. Présentation de la société

La société Alcatel-Lucent SAS dont le siège social est : 12 Rue Jean Bart 91300 Massy, est une holding et a pour activité principale d'être la tête de groupe du périmètre d'intégration fiscale et la détention de titres de filiales du groupe NOKIA.
La société Alcatel-Lucent SAS fait partie du groupe Nokia. Les comptes annuels de la société sont inclus, suivant la methode de l'intégration fiscale, dans les comptes consolidés de NSN OY – 3 Karaportti – Espoo – Finlande.

1.2. Faits marquants de l'exercice

- Changement du siège social

Il a été décidé de transférer le siège social de la société au 12 Rue Jean Bart à Massy (91300) à compter du 1er septembre 2022.

- Cession des titres Alcatel-Lucent Submarine Network (ASN) à Nokia Submarine Networks Holding (anciennement Antelec)

En date du 15 novembre 2022, la société a vendu l'intégralité de sa participation dans la société Alcatel-Lucent Submarine Network (ASN) à la société Nokia Submarine Networks Holding (anciennement Antelec). Les 37 337 826 titres, soit 100% du capital d'ASN, ont été sortis du patrimoine pour leur valeur comptable, soit 1 338 630K euros. Le prix de vente a été fixée à 489 000K euros. La vente a également entrainé la reprise de la provision pour dépréciation, devenue sans objet, pour 1 082 266K euros.

- Augmentation de capital de la société Nokia Submarine Networks Holding (anciennement Antelec)

La société Nokia Submarine Networks Holding (anciennement Antelec), détenue à 100% par Alcatel-Lucent SAS a procédé à une augmentation de capital de 489 000K euros, correspondant à l'émission de 30 562 500 titres de 16 euros de nominal.

- Augmentation de capital de la société Nokia Submarine Networks Holding (anciennement Antelec)

La société Alcatel Lucent India a été fusionnée dans Nokia India, l'échange de titres résultant de la fusion n'entraîne ni une revalorisation ni une diminution de la valeur de la participation d'Altacatel Lucent dans la nouvelle entité.

Chapitre 2 : Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, modifié par le règlement de l'ANC 2018-01 applicable aux exercices clos à compter du 31 décembre 2018.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Indépendance des exercices ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les montants figurant dans le présent document sont exprimés en milliers d'euros (sauf indication contraire).

2.1. Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Conformément au règlement de l'ANC 2016-07, les fonds commerciaux doivent faire l'objet d'une affectation aux actifs sous-jacents. Ces derniers devront être amortis sur leurs durées d'utilisation. La part non affectée des fonds commerciaux est maintenue dans le poste 'Fonds commercial' qui est réputée avoir une durée de vie illimitée et qui doit faire l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice. Ce dernier consiste à comparer la valeur nette comptable à la valeur d'utilité qui est estimée sur la base d'une projection des flux de trésorerie futurs liés à l'activité.

Aucun test de dépréciation n'est effectué. Le fonds commercial d'ALU SAS est complétement déprécié.

Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et comprennent essentiellement des droits de propriété intellectuelle amortis linéairement sur une durée de cinq ans à compter de leur date d'acquisition. Lorsque la valeur d'usage est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.2. Immobilisations financières

Titres de participation

La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'acquisition hors frais accessoires, après réévaluations légales le cas échéant. Les frais d'acquisition sont comptabilisés en charge de l'exercice.

Lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence entre ces deux valeurs.

La valeur d'inventaire correspond à la quote-part détenue dans les capitaux propres comptables de la société concernée. Pour les participations susceptibles d'être vendues la valeur d'inventaire est déterminée au prix estimé de vente. Dans le cas des titres cotés, la valeur d'inventaire est estimée d'après la moyenne des cours de Bourse du mois précédant l'arrêté des comptes.

Le cas échéant, lorsque la valeur d'inventaire est négative, en complément de la dépréciation des titres, les autres actifs détenus sont dépréciés et, si nécessaire, une provision pour risques est constituée à hauteur de la valeur d'inventaire négative.

Créances rattachées à des participations

Il s'agit de prêts à long terme octroyés à des filiales du groupe. Elles sont comptabilisées à leur valeur nominale. Ces créances se distinguent des avances en compte courant consenties ou reçues des filiales du Groupe qui permettent leur gestion quotidienne de trésorerie. Une dépréciation est constatée en cas de risque de non recouvrement.

2.3. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées au plus bas de leur coût d'acquisition ou de leur valeur de réalisation (cours coté moyen du dernier mois ou valeur liquidative de fin d'exercice ou valeur probable de négociation).

2.4. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale, à l'exception des créances en monnaies étrangères qui sont converties au cours de clôture de l'exercice (voir note 2.5). Une dépréciation est dotée lorsque la valeur probable d'encaissement est inférieure à la valeur comptable.

L'entreprise a recours à la cession de certaines créances détenues à l'encontre de la Direction Générale des Finances Publiques. La cession des créances est effectuée selon la loi Dailly ou les modalités prévues par les articles L313-23 à L313-35 du Code Monétaire et Financier en entraînant un transfert de propriété de la créance au cessionnaire.

2.5. Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date d'opération. Les disponibilités en monnaies étrangères figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de la valorisation à ce dernier cours des dettes et créances en devises est enregistrée en résultat. Les pertes latentes de change qui ne sont pas compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Les effets de change sont présentés conformément au règlement de l'ANC 15-05. Les effets de change sur opérations en devises liées à des transactions commerciales sont enregistrées en résultat d'exploitation alors que les opérations en devises sur des transactions financières sont en résultat financier.

2.6. Disponibilités

A la clôture de l'exercice, les disponibilités libellées en devises étrangères sont converties au dernier cours officiel publié à la date de clôture des comptes.

2.7. Passifs

Conformément au règlement du CRC n° 2000-06 du 7 décembre 2000 sur les passifs, un passif est comptabilisé lorsque Alcatel-Lucent a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de celle-ci. Cette obligation doit exister à la date de clôture de l'exercice pour pouvoir être comptabilisée.

2.8. Emprunts obligataires

Les emprunts obligataires assortis d'une prime d'émission ou de remboursement sont inscrits au passif pour leur valeur totale, primes incluses, la contrepartie de ces primes étant enregistrée à l'actif. Ces primes sont amorties linéairement sur la durée de l'emprunt auquel elles se rapportent. Cet amortissement est accéléré dans les cas de rachat d'une portion d'emprunt obligataire.

Les frais d'émission d'emprunts obligataires sont étalés linéairement en résultat sur la durée des emprunts correspondants.

2.9. Informations fiscales

Alcatel-Lucent forme avec ses filiales françaises détenues directement ou indirectement à plus de 95 % un groupe d'intégration fiscale tel que défini par l'article 223 A du Code général des impôts. Chaque société calcule sa provision pour impôts sur la base de ses résultats fiscaux propres et Alcatel-Lucent en tant que tête du Groupe tient compte de ses résultats propres et de l'incidence des retraitements liés à l'intégration fiscale dans le cadre de la détermination du résultat fiscal de l'intégration.

La charge ou le produit d'impôt comptabilisé en résultat par Alcatel-Lucent est composé des éléments suivants :

- Le profit d'impôt inscrit en résultat provenant d'une part de la différence entre les impôts dus au titre de l'exercice n-1 par les filiales bénéficiaires (compte tenu de l'imputation de leurs déficits reportables déterminés comme en l'absence d'intégration fiscale) et la dette que la société mère comptabilise à l'égard du Trésor à raison de l'impôt sur les sociétés dû par le groupe fiscalement intégré dont elle est à la tête au titre du même exercice n-1 ;
- Régularisations éventuelles sur la charge d'impôt d'exercices antérieurs, et ;
- L'évolution des provisions pour risques fiscaux.

2.10. Engagements de retraite

La provision pour indemnités de départ à la retraite couvre les droits potentiels de l'ensemble des salariés. Elle est calculée sur une base actuarielle en prenant en compte l'ancienneté et la rémunération des intéressés ainsi que les probabilités de départ ou de décès avant l'âge de la retraite (voir note 4.12). Toutes les pertes et gains actuariels sont reconnus immédiatement en résultat.

En application de la recommandation 2013-02 de l'Autorité des Normes Comptables du 7 novembre 2013, modifiée le 5 novembre 2021 et qui entérine l'existence d'un choix de méthode comptable, permettant aux entreprises d'évaluer les indemnités de fin de carrière, la société applique l'approche « d'intérêt net » selon laquelle « l'intérêt net sur les charges de retraite payées d'avance et les passifs de pensions et indemnités de départ à la retraite » est calculé en retenant le taux d'actualisation retenu pour déterminer les engagements des régimes à prestations définies.

Selon cette norme, la composante financière est appelée « intérêt net sur les charges de retraite payées d'avance et les passifs de pensions et indemnités de départ à la retraite » et sera mesurée comme la somme du produit d'intérêts sur les fonds investis, de la charge d'intérêt sur les engagements et de la charge d'intérêt sur le surplus non reconnu dû au plafonnement d'actif ; chacun de ces montants d'intérêts étant calculé à partir des engagements des régimes à prestations définies, de la juste valeur des actifs des plans, de l'impact du plafonnement d'actif et du taux d'actualisation, chacun de ces éléments étant retenu à la date du 1er janvier sans mise à jour trimestrielle.

2.11. Provisions pour risques et charges

La société applique les dispositions du règlement du CRC n°2000-06 en matière de constitution et d'évaluation des provisions pour risques et charges. La société est amenée à réviser ces estimations en cas de changement des circonstances sur lesquelles elles étaient fondées ou par suite de nouvelles informations ou d'un surcroît d'expérience.

Chapitre 3 : Notes sur le compte de résultat

Le résultat net d'Alcatel-Lucent SAS s'établit en 2022 à 307 494K euros à comparer à un résultat 2021 de 28 211K euros.

La variation du résultat résulte des évolutions suivantes :

Rubriques *(En K€)*	**2022**	**2021**
Produits d'exploitation	28 889K	15 276K
Charges d'exploitation	13 769K	10 224K
Résultat d'exploitation	15 120K	5 051K
Résultat financier	1 151 650K	17 473K
Résultat courant avant impôt	1 166 771K	22 524K
Résultat exceptionnel	(863 494K)	33K
Impôt	(4 218K)	(5 654K)
Résultat net	**307 494K**	**28 211K**

3.1. Résultat d'exploitation

Le chiffre d'affaires s'établit à 5 152K euros en 2022 contre 9 211K euros en 2021. La diminution de 4 059K euros s'explique par une diminution de facturation des redevances et licences.

Les autres produits d'exploitation sont constitués principalement de :

- Reprises sur provisions pour Indemnités de Départ à la Retraite à hauteur de 7 476K euros
- Reprises de provisions pour dépréciation du fonds commercial à hauteur de 15 446K euros
- Produits divers de gestion courante pour 815K euros

3.2. Résultat financier

Le résultat financier enregistre un gain de 1 151 650K euros en 2022 contre 17 473K euros en 2021.

La hausse de 1 134 177K euros du résultat financier s'explique essentiellement par :

- la reprise de provision sur dépréciation des titres ALCATEL LUCENT SUBMARINE NETWORK (ASN) pour 1 082 266K euros, suite à leur cession en 2022.
- la reprise de provision sur dépréciation des titres NOKIA PARTICIPATIONS pour 88 634K euros

Les charges financières augmentent de 15 230K euros, principalement en raison de la hausse des intérêts pour 6 038K euros et une dotation aux provisions pour dépréciation des valeurs mobilières de placement Nokia pour 8 776K euros.

Les produits financiers passent de 23 690K euros en 2021 à 1 173 099K euros en 2022.
Cette variation s'explique notamment par les deux reprises de provisions sur les titres de participation indiquées ci-dessus.

Provisions et amortissements financiers

Le mouvement net des provisions et amortissements financiers dégage en 2022 un gain de 1 179 553K euros contre 21 908K euros en 2021 :

Rubriques		**2022**			**2021**	
(En K€)	**Dotations**	**(Reprises)**	**Mouvement net**	**Dotations**	**(Reprises)**	**Mouvement net**
Dépréciation des participations	361K	(1 170 956K)	(1 170 595K)	396K	(5 265K)	(4 869K)
Dépréciation des titres immobilisés et autres immobilisations financières						
Dépréciation des valeurs mobilières de placement	8 776K		8 776K		(17 338K)	(17 338K)
Provisions pour risques financiers	**9 137K**	**(1 170 956K)**	**(1 161 819K)**	**396K**	**(22 604)**	**(22 207K)**
Risque de change	424K	(302K)	122K	302K	(2K)	299K
TOTAL	**9 561K**	**(1 171 258K)**	**(1 161 697K)**	**698K**	**(22 606K)**	**(21 908K)**

Dépréciation des participations

La reprise de provision s'élève à 1 170 956K euros et correspond à :

- la reprise de provisions sur les titres de participation ALCATEL SUBMARINE NETWORKS (ASN) pour 1 082 266K euros ;
- la reprise de provisions sur les titres de participation NOKIA PARTICIPATIONS pour 88 634K euros ;
- la reprise de provisions sur les titres de participation :
  - sur Nokia Submarine Networks Holding (anciennement Antelec) pour 25K euros ;
  - sur CAMILEC pour 28K euros ;
  - sur le GIE THALES pour 3K euros.

Une dotation aux provisions pour dépréciation des titres a été constituée sur NOKIA NETWORKS FRANCE pour 361K euros.

Dépréciation des valeurs mobilières de placement

La dotation de dépréciation des valeurs mobilières de placement pour 8 776K euros porte sur la valorisation des actions Nokia au dernier cours de bourse du mois de décembre (4,338 euros/action au 31 décembre 2022).

Provisions pour risques financiers

Une reprise de provision de 302K euros et une dotation aux provisions pour 424K euros ont été constituées au regard du risque de réévaluation des créances en dollars au cours du 31 décembre 2022.
Cette provision pour risque de change est présentée en provision pour risques et charges dans le résultat financier conformément au règlement de l'ANC 15-05.

Intérêts financiers

La variation sur le résultat net des produits et intérêts financiers passe à (10 807K) euros en 2022 contre (5 583K) en 2021, et est due à plusieurs évènements :

- Une augmentation de la dette auprès de la Trésorerie centrale entre 2021 et 2022
- Une forte augmentation des taux d'intérêts sur 2022;
- Une augmentation des Intérêts sur la vente de la créance du CIR à CACIB de 3M en 2022 ;
- Une produit d'intérêts exceptionnels de 0,8 M en 2022 relative a un remboursement vieil de TVA

3.3. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel enregistre une perte de (863 494K) euros en 2022 contre un gain de 33K euros en 2021.

Les charges exceptionnelles s'élèvent à 1 352 494K euros et correspondents principalement à 1 338 630K euros de valeur comptable des titres ALCATEL LUCENT SUBMARINE NETWORK (ASN), cédés au cours de l'exercice.

Les produits exceptionnels s'élèvent à 489 000K euros et correspondent au prix de cession des titres ASN, vendue à la société Nokia Submarine Networks Holding (anciennement Antelec). Cette cession a donné lieu à une augmentation de capital de même montant dans cette société (émisson de 30 562 500 titres au nominal de 16 euros).

3.4. Produit des participations

La société a encaissé 502K euros de dividendes en 2022 dont 73K euros NOKIA NETWORKS France.

Rubriques *(En K€)*	**2022**	**2021**
Société mère		
NOKIA Finlande	429K	
Filiales		
NOKIA NETWORKS France	73K	
TOTAL	**502K**	

3.5. Impôt

L'impôt sur les bénéfices représente est de (4 218K) euros dont principalement (3 099K) euros de produits liées à l'intégration fiscale et (1 278K) euros de crédit d'impôts recherche sur 2022 (voir ventilation de l'impôt).

Intégration fiscale française

Le nombre de sociétés intégrées fiscalement est au nombre de 9. La liste des principales filiales intégrées fiscalement figure dans le tableau de composition du portefeuille au 31 décembre 2022 (voir 4.3 Renseignements concernant les filiales et participations).

Les déficits reportables générés par les pertes au sein de l'intégration fiscale s'élevaient à 16 144 639K euros au 31 décembre 2021 versus 16 243 395K euros au 31 décembre 2022. Nous notons une hausse de 98 756K euros (perte réalisée dans l'intégration sur l'exercice) par rapport au 31 décembre 2022.

Le taux d'impôt applicable est de 25 % au 31 décembre 2022.

Ventilation de l'impôt

La ventilation de l'impôt entre les soldes intermédiaires de gestion est la suivante :

Rubriques *(En K€)*	2022		2021	
	Résultat avant impôt	Impôt dû / à recevoir	Résultat avant impôt	Impôt dû / à recevoir
Résultat d'exploitation	15 120K	(1 119K)	5 051K	(2 955K)
Résultat financier	1 151 650K		17 473K	
Résultat courant avant impôt	1 166 771K	(1 119K)	22 524K	(2 955K)
Résultat exceptionnel	(863 494K)		33K	
Intégration fiscale	-	(3 099K)	-	(2 699K)
Impôt total	(4 218K)	(4 218K)	(5 654K)	(5 654K)
RESULTAT NET	**307 494K**	**(4 218K)**	**28 211K**	**(5 654K)**

Chapitre 4 : Notes sur le Bilan

Le total du bilan s'élève à 2 621 037K euros à fin 2022 après l'évaluation du portefeuille titres. Il augmente de 143 751K euros par rapport à fin 2021 où il s'élevait à 2 477 286K euros.

4.1. Immobilisations incorporelles

Valeur brute					
Rubriques	***(En K€)***	**31/12/2021**	**Augmentations**	**Diminutions**	**31/12/2022**
Fonds commercial		15 446K		15 446K	
Brevets,marques, droits de propriété intellectuelle		130 844K			130 844K
Immobilisations incorporelles		**146 289K**		**15 446K**	**130 843K**

Amortissements et dépréciations					
Rubriques	***(En K€)***	**31/12/2021**	**Augmentations**	**Diminutions**	**31/12/2022**
Fonds commercial		(15 446K)		15 446K	
Brevets,marques, droits de propriété intellectuelle		(127 921K)	(1 917K)	1 582K	(128 256)K
Immobilisations incorporelles		**(143 367K)**	**(1 917K)**	**17 028K**	**(128 256)K**

Valeur nette					
Rubriques	***(En K€)***	**31/12/2021**	**Augmentations**	**Diminutions**	**31/12/2022**
Fonds commercial					
Brevets,marques, droits de propriété intellectuelle		2 922K	(1 917K)	1 582K	2 586K
Immobilisations incorporelles		**2 922K**	**(1 917K)**	**1 582K**	**2 586K**

Les logiciels ont été amortis à hauteur de 1 917K euros sur 2022.

4.2. Titres de participation

Valeur brute				
Rubriques ***(En K€)***	**31/12/2021**	**Augmentations**	**Diminutions**	**31/12/2022**
Filiales	29 590 139K	489 000K	1 338 630K	28 740 509K
Participations	12 000K			12 000K
TOTAL	**29 602 139K**	**489 000K**	**1 338 630K**	**28 752 509K**

Dépréciations				
Rubriques ***(En K€)***	**31/12/2021**	**Dotations**	**Reprises**	**31/12/2022**
Filiales	27 428 778K	361K	1 170 956K	26 258 183K
Participations	8 974K			8 974K
TOTAL	**27 437 752K**	**361K**	**1 170 956K**	**26 267 157K**

Valeur nette				
Rubriques(En K€)	**31/12/2021**	**Augmentations**	**Diminutions**	**31/12/2022**
Filiales	2 161 361K	488 639K	167 674K	2 482 326K
Participations	3 026K			3 026K
TOTAL	**2 164 387K**	**488 639K**	**167 674K**	**2 485 351K**

Evolution du portefeuille titres sur l'exercice

La société a procédé à la cession de 37 337 826 titres de ALCATEL LUCENT SUBMARINE NETWORK (ASN), correspondant à la totalité de sa participation dans la société. La valeur comptable de ces titres était fixé à 1 338 630K euros.

La société a souscrit à l'augmentation de capital réalisée en 2022 chez Nokia Submarine Networks Holding (anciennement Antelec), pour 489 000K euros, soit l'émission de 30 562 500 titres au nominal de 16 euros.

Évolution des dépréciations

En application des principes comptables choisis par la société (voir la note 2.2), la valeur nette comptable des titres de participations détenues par Alcatel-Lucent SAS au 31 décembre 2022 a évolué comme suit:

- Une dotation complémentaire pour dépréciation des titres de participation NOKIA NETWORKS France a été comptabilisée pour un montant de 361K euros, ramenant la valeur nette comptable des ces titres à 1 294K euros.
- La provision pour dépréciation des titres de participation ALCATEL LUCENT SUBMARINE NETWORK (ASN) a été reprise pour un montant de 1 082 266K euros.
- La provision pour dépréciation des titres de participation NOKIA PARTICIPATIONS a été reprise pour un montant de 88 634K euros, ramenant la valeur nette comptable des ces titres à 1 993 152K euros.
- La provision pour dépréciation des titres de participation de Nokia Submarine Networks Holding (anciennement Antelec). a été reprise pour un montant de 25K euros, ramenant la valeur nette comptable des ces titres à 489 028K euros.
- La provision pour dépréciation des titres de participation de CAMILEC a été reprise pour un montant de 28K euros, ramenant la valeur nette comptable des ces titres à 36K euros.
- La provision pour dépréciation des titres de participation de GIE THALES a été reprise pour un montant de 3K euros, ramenant la valeur nette comptable des ces titres à 1 836K euros.

(En millions d'euros)	Capital à la clôture	Autres Capitaux propres (1)	Capital détenu(en%)	Titres Valeur brute	Titres Valeur nette (1)	Prêts et avances consentis	Cautions et avals fournis	CA hors taxes (1)	Bénéfice ou perte (1)	Dividendes encaissés en 2022
Renseignements détaillés concernant les filiales et participations dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital d'Alcatel-Lucent										
Filiales (50% au moins du capital détenu par Alcatel-Lucent)										
Nokia Submarine Networks Holding – 12 RUE JEAN BART 91300 MASSY	489	0	100	489	489	-	-	-	-	-
NOKIA PARTICIPATIONS – 12 RUE JEAN BART 91300 MASSY	1 800,6	104	100	28 251,4	1 993	-	-	0	157	0
CAMILLEC – SITE DE NOKIA PARIS SACLAY ROUTE DE VILLEJUSTE 91620 NOZAY	0,04		100	0,07	0,04					

(1) Exercice 2022

4.3. Composition du portefeuille 2022 (en euros)

	Nombre de titres en portefeuille	Valeur brute (en euros)	Pourcentage de participation d'Alcatel-Lucent	Pourcentage de participation du Groupe
I-Participations				
NOKIA NETWORKS France *(IF)*	625 000	10 000 000	0.22	100
NOKIA PARTICIPATIONS *(IF)*	120 036 232	28 251 358 541	100	100
NOKIA SUBMARINES NETWORKS HOLDING *(IF)*	30 564 875	489 073 248	100	100
Autres sociétés	22 500	2 072 000	-	-
II - Autres titres immobilisés	-	-	-	-
III - Participations dans les sociétés immobilières	-	-	-	-

(IF) : filiale intégrée fiscalement.

4.4. Créances rattachées à des participations et autres immobilisations financières

Les mouvements de l'exercice se détaillent comme suit :

Valeur brute					
Rubriques	***(En K€)***	**31/12/2021**	**Augmentations**	**Diminutions**	**31/12/2022**
Prêts à court terme aux filiales		3K	33K		37K
Autres immobilisations financières		23K			23K
TOTAL		**26K**	**33K**		**60K**

Dépréciations					
Rubriques	***(En K€)***	**31/12/2021**	**Reprises**	**Dotations**	**31/12/2022**
Prêts à court terme aux filiales					
Autres immobilisations financières					
TOTAL					

Valeur nette				
Rubriques ***(En K€)***	**31/12/2021**	**Augmentations**	**Diminutions**	**31/12/2022**
Prêts à court terme aux filiales	3K	33K		37K
Autres immobilisations financières	23K			23K
TOTAL	**26K**	**33K**		**60K**

4.5. Valeurs mobilières de placement, trésorerie et dettes financières à court terme

Rubriques *(En K€)*	2022	2021
Disponibilités	45 924K	221 725K
Total disponibilités et quasi-disponibilités	**45 924K**	**221 725K**
Valeurs mobilières de placement (1)	47 067K	47 067K
Part court terme des prêts à long terme aux filiales		
Total créances financières à court terme	**92 992K**	**268 792K**
Emprunts obligataires à court terme		
Dettes financières auprès des établissements de crédits à court terme	5 921K	
Dettes financières diverses à court terme		
Total dettes financières à court terme	**5 921K**	
TOTAL	**87 070K**	**268 792K**

(1) SICAV monétaires et actions Nokia.

Valeurs mobilières de placement

Suite à l'offre publique d'échange lancée par Nokia en 2016, les 13 005 087 titres d'auto-contrôle ont été échangé contre 7 152 797 actions Nokia pour une valeur d'entrée de 47,1 millions d'euros.
Ces valeurs mobilières de placement ont fait l'objet d'une dotation de dépréciation pour 8,8 millions d'euros en 2022.

La dépréciation globale s'élève donc à 16 037K € à fin 2022.

Le cours de bourse s'élevait à 5,565 euros par action au 31/12/2021 contre 4,338 euros par action au 31/12/2022.

4.6. Capitaux propres

La variation des capitaux propres au cours de l'exercice 2022 est la suivante :

Rubriques *(En K€)*	Nombre d'actions en circulation	Capital	Primes d'émission	Réserve légale	Réserves réglementées	Autres réserves	Report à nouveau	Résultat de la période	Total des capitaux propres
SITUATION AU 31/12/2021 AVANT REPARTITION	*3 543 907 393*	177 195K	12 221 669K	369 579K	1 673 292K	195 013K	(12 890 211K)	28 211K	1 774 747K
Affectation du résultat 2021							28 211K	-28 211K	
Augmentations de capital :									
Résultat 2022								307 494K	
SITUATION AU 31/12/2022 APRES REPARTITION	*3 543 907 593*	177 195K	12 221 669K	369 579K	1 673 292K	195 013K	(12 862 000K)	307 494K	2 082 242K

Le capital social d'Alcatel-Lucent est de 177 195K euros à fin 2022, se répartissant en 3 543 907 593 titres d'une valeur nominale de 0,05 euros.

4.7. Provisions pour risques et charges

L'évolution des provisions pour risques et charges au cours de l'exercice 2022 a été la suivante :

Rubriques *(En K€)*	31/12/2021	Dotation	(Reprise)	31/12/2022
Provisions pour risques sur perte de change	302K	424K	302K	424K
Provisions pour litiges, garantie de passif et autres	445K			445K
Provisions pour engagements de retraites	24 410K		7 476K	16 934K
TOTAL	**25 157K**	**424K**	**7 778K**	**17 803K**
Impact résultat :				
Exploitation		424K	7 778K	
Financier				
exceptionnel et impôts				

4.8. Etat des échéances des dettes et des créances à la clôture de l'exercice

Etat des échéances des dettes au 31/12/2022

Rubriques *(En K€)*	Montant au 31/12/2022	Moins d'un an	D'un à à cinq ans	Pus de cinq ans	Dont charges à payer
Dettes financières					
Emprunts obligataires convertibles (OCEANE)					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 928K	5 928K			
Emprunts et dettes financières divers	7 886K	7 886K			
Total dettes financières	**13 814K**	**13 814K**			

Détail d'exploitations et comptes rattachés au 31/12/2022

Les dettes dans le tableau ci-dessus sont à l'échéance à moins d'un an, à l'exception des dettes de 94 millions d'euros envers les filiales dans le cadre de l'intégration fiscale dont l'échéance est plus d'un an :

Rubriques *(En K€)*	**Montant au 31/12/2022**	**Montant au 31/12/2021**
Compte-courant groupe	343 591K	499 875K
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 876K	4 792K
Dettes fiscales et *sociales*	391K	1 334K
Autres dettes	159 900K	163 592K
Total autres dettes	**506 758K**	**669 593K**

Etat des échéances des créances au 31/12/2022

Rubriques *(En K€)*	**Montant au 31/12/2022**	**Moins d'un an**	**D'un an à cinq ans**	**À plus de cinq ans**	**Dont produits à recevoir**
Créances					
Créances fiscales et sociales	32 990K	5 916K	27 074K		
Autres créances	22 703K	22 703K			
Total créances	**55 693K**	**28 619K**	**27 074K**		

Les créances fiscales et sociales correspondent principalement aux créances CIR (29 845K euros) pour les années de 2019 – 2022.

La hausse de 7 millions d'euros du total des créances par rapport à l'année précédente s'explique principalement par la hausse des créances de CIR.

Détail des autres créances au 31/12/2022

Rubriques *(En K€)*	Montant au 31/12/2022	Montant au 31/12/2021
Clients et comptes rattachés	10 873K	13 636K
Autres (1)	11 830K	11 631K
TOTAL	**22 703K**	**25 267K**

(1) dont 4 882 K euros d'avances en compte courant à plusieurs entités du groupe et dont 3 974K euros liés au compte courant d'associés de GIE THALES et 2 974K à l'emprunt Benin.

4.9. Charges à payer

Les charges à payer s'élèvent à 1 815K euros au 31/12/2022.

4.10. Ecart de conversion actif et passif

Les écarts de conversion actif et passif s'élèvent respectivement à 424K euros et à 421K euros et sont le résultat de la réévaluation des créances clients et dettes fournisseurs libellés en devises étrangères.

4.11. Informations concernant les entreprises liées

Rubriques *(En K€)*	Montant net au Bilan	Dont entreprises liées
Immobilisations financières	2 485 411K	2 485 411K
titres de participation	*2 485 351K*	*2 485 351K*
créances rattachées à des participations		
autres immobilisations financières	*37K*	*37K*
autres titres immobilisés	*23K*	*23K*
Créances de l'actif circulant	55 660K	42 839K
Valeurs mobilières de placement	*31 031K*	31 029K
Disponibiltés	*45 924K*	
Dettes financières	13 814K	7 886K
emprunts obligataires		
emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit	*5 928K*	
emprunts et dettes financières divers	*7 886K*	*7 886K*
Dettes d'exploitation	3 267K	1 077K
Autres dettes	503 491K	503 491K

Rubriques *(En K€)*	Montant net en résultat	Dont entreprises liées
Produits et charges financiers		
produits de participations		
intérêts et produits assimilés	1 310K	428K
intérêts et charges assimilées	(11 872K)	(8 674K)
autres (1)	1 170 956K	1 170 956K
Aucune transaction avec les entreprises liées n'a été conclue à des conditions anormales de marchés.		

(1) Ce poste concerne les mouvements de dotations et de reprise de dépréciation des titres de participation au cours de l'exercice (voir note 3.2).

4.12. Engagement de retraite

À la fin de 2022, les engagements d'Alcatel-Lucent (société mère) au titre du plan de retraite supplémentaire Auxad sont provisionnés à hauteur de 16 934K euros correspondant à l'engagement non couvert par des contrats d'assurance.

Il s'agit d'un régime de retraite supplémentaire à prestations définies basée sur la rémunération. Il attribue un certain nombre de points en fonction de la fraction de la rémunération prise en considération, et auquel on associe une valeur variable pour déterminer la rente annuelle servie. Pour les bénéficiaires du plan ayant la qualité de mandataire social, il est instauré une limitation de la prestation de le retraite annuelle Auxad.

Ces engagements sont valorisés par la méthode actuarielle des unités de crédit projetées.

Les principales hypothèses actuarielles utilisées sont les suivantes :

- Le taux de revalorisation des rentes est de 1,25% pour les départs à la retraite avant le 31/12/2017 et de 0% pour les départs à la retraite après le 1/1/2018.
- Le taux d'actualisation retenu de 4% est obtenu par référence au taux de rendement des obligations de haute sécurité (obligations émises par les entreprises de premières catégories notées AA) de maturité équivalente à la durée des régimes évalués.
- La table de mortalité est TGH et TGF 2005.
- Les revenus d'intérêts des placements dépendent de la composition du portefeuille et de sa performance.
- Le régime de retraite supplémentaire AUXAD a été gelé au 1/1/2018. Par conséquent, aucune hypothèse de revalorisation de salaire n'est utilisée dans l'évaluation au 31/12/2022 car le stock de points AUXAD acquis au 1/1/2018 est définitif.

Le coût net de la période des régimes postérieurs à l'emploi se décompose comme suit :

Rubriques *(En K€)*	**2022**
Charge normale de l'exercice	
Charge d'intérêt	196K
Produits financiers générés sur les fonds	
Modifications de régime	
Gains et pertes actuarials	(7 476K)
Effets des réductions de régime	
Effet des liquidations de régime	
Effet de la limiation d'actif	
Cout net de la période	**(7 280K)**

L'évolution de la provision inscrite au bilan se détaille comme suit :

Evaluation des engagements *(En K€)*	**2022**
Valeur actuelle totale des engagements au 1er janvier	24 410K
Charge normale de l'exercice	
Charge d'intérêt	196K
Cotisations versées par les salariés	
Transferts de salaries	
Modifications de régime	
Réductions de régime	
Liquidations de régime	
Indemnités supplémentaires de fin de contrat	
Pertes et gains actuariels	(3 933K)
Prestations payees	
Valeur actuelle totale des engagements au 31 décembre 2022	**20 674K**

Couverture des engagements *(En K€)*	2022
Valeur de marché des fonds investis au 1er janvier	
Produits financiers générés sur les fonds	
(Pertes) et gains actuariels	
Contribution de l'employeur	
Contribution des salariés	
Modifications de régime	
Réductions de régime	
Liquidations de régime	
Autres évènements significatifs	
Valeur de marché des fonds investis au 31 décembre 2022	
Valeur actuelle des engagements totatement non couverts par des actifs financiers	**16 934K**
Valeur de marché des fonds investis	
Couverture financière	16 934K
Montant (provisionné) / Active	**16 934K**

Les sensibilités de la valeur actuelle totale des engagements au taux d'actualisation et au taux de revalorisation des rentes sont présentés comme suit :

Taux	Value actuelle total des engagements (K€)
Taux d'actualisation -100 points de base	17 517K
Taux d'actualisation +100 points de base	16 403K
Taux de revalorisation des rentes –100 points de base	16 934K
Taux de revalorisation des rentes +100 points de base	16 934K

L'échéancier des flux de prestations futurs probables se détaille comme suit :

Année	Montant du cash-flow (en K€)
Année 1	3 158K
Année 2	5 533K
Année 3	649K
Année 4	2 069K
Année 5	723K
Dans les cinq années suivantes	7 862K

4.13. Engagements financiers et divers

Autres engagements donnés

Alcatel-Lucent a été amené, dans le cadre de divers contrats relevant de la gestion courante du Groupe, à donner les garanties suivantes :

Rubriques *(En K€)*	**Montant total**	**Moins d'un an**	**D'un an à cinq ans**	**À plus de cinq ans**
Avals, cautions et garanties donnés				
sur contrats commerciaux	363 336K	187 512K	172 819K	3 005K
autres	291 762K	9 003K	200K	282 559K
Total	**655 098K**	**196 515K**	**173 019K**	**285 564K**

Engagements reçus

Il n'y a aucune garantie reçue.

Chapitre 5 : Autres informations

5.1. Consolidation

Alcatel-Lucent SAS fait partie du groupe Nokia. Les comptes annuels de la société sont inclus suivant la méthode d'intégration globale dans les comptes consolidés de Nokia Ovj Karaportti 3, FI-02610 Espoo, Finland.

5.2. Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évenement.

5.3. Litiges

Les autorités françaises ont enquêté sur certaines opérations d'Alcatel-Lucent et/ou de ses filiales au Costa Rica.
L'enquête a porté sur des prétendus actes de corruption antérieurs à 2004 – les mêmes qui ont donné lieu à des procédures criminelles aux États-Unis et au Costa Rica, lesquelles procédures ont été conclues avant 2012. Le risque de condamnation pénale était au maximum de 750,000 euros.

Le jugement a été rendu le 30 août 2017 à l'issue de l'audience qui s'est déroulée en juin 2017. Le tribunal a relaxé la société Alcatel-Lucent SAS. Cependant, le procureur a fait appel de cette décision et la cour d'appel de Paris a rendu, le 15 mai 2020, sa décision en condamnant Alcatel-Lucent SAS. Cette dernière a décidé de se pourvoir en cassation. L'arrêt de cassation est intervenu le 16 juin 2021 et a confirmé l'arrêt de la cour d'appel de Paris, la société Alcatel Lucent a été condamné à 150 000 € d'amende.

Annexe

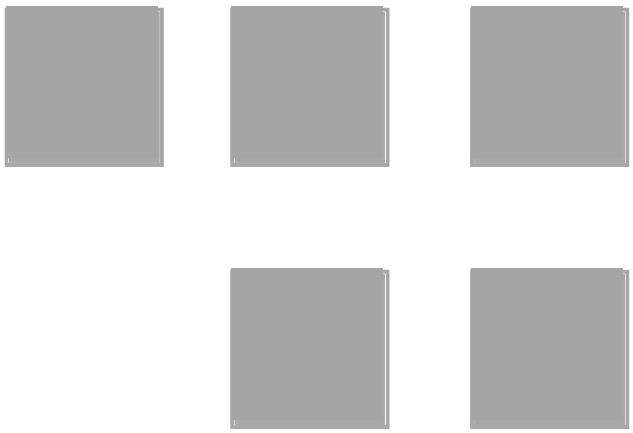

Chapitre 1 : Activité de la société et faits marquants de l'exercice

1.1. Présentation de la société

La société Alcatel-Lucent SAS dont le siège social est : 12 Rue Jean Bart 91300 Massy, est une holding et a pour activité principale d'être la tête de groupe du périmètre d'intégration fiscale et la détention de titres de filiales du groupe NOKIA.
La société Alcatel-Lucent SAS fait partie du groupe Nokia. Les comptes annuels de la société sont inclus, suivant la methode de l'intégration fiscale, dans les comptes consolidés de NSN OY – 3 Karaportti – Espoo – Finlande.

1.2. Faits marquants de l'exercice

- Changement du siège social

Il a été décidé de transférer le siège social de la société au 12 Rue Jean Bart à Massy (91300) à compter du 1er septembre 2022.

- Cession des titres Alcatel-Lucent Submarine Network (ASN) à Nokia Submarine Networks Holding (anciennement Antelec)

En date du 15 novembre 2022, la société a vendu l'intégralité de sa participation dans la société Alcatel-Lucent Submarine Network (ASN) à la société Nokia Submarine Networks Holding (anciennement Antelec). Les 37 337 826 titres, soit 100% du capital d'ASN, ont été sortis du patrimoine pour leur valeur comptable, soit 1 338 630K euros. Le prix de vente a été fixée à 489 000K euros. La vente a également entrainé la reprise de la provision pour dépréciation, devenue sans objet, pour 1 082 266K euros.

- Augmentation de capital de la société Nokia Submarine Networks Holding (anciennement Antelec)

La société Nokia Submarine Networks Holding (anciennement Antelec), détenue à 100% par Alcatel-Lucent SAS a procédé à une augmentation de capital de 489 000K euros, correspondant à l'émission de 30 562 500 titres de 16 euros de nominal.

- Augmentation de capital de la société Nokia Submarine Networks Holding (anciennement Antelec)

La société Alcatel Lucent India a été fusionnée dans Nokia India, l'échange de titres résultant de la fusion n'entraîne ni une revalorisation ni une diminution de la valeur de la participation d'Altacatel Lucent dans la nouvelle entité.

Chapitre 2 : Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, modifié par le règlement de l'ANC 2018-01 applicable aux exercices clos à compter du 31 décembre 2018.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Indépendance des exercices ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les montants figurant dans le présent document sont exprimés en milliers d'euros (sauf indication contraire).

2.1. Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Conformément au règlement de l'ANC 2016-07, les fonds commerciaux doivent faire l'objet d'une affectation aux actifs sous-jacents. Ces derniers devront être amortis sur leurs durées d'utilisation. La part non affectée des fonds commerciaux est maintenue dans le poste 'Fonds commercial' qui est réputée avoir une durée de vie illimitée et qui doit faire l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice. Ce dernier consiste à comparer la valeur nette comptable à la valeur d'utilité qui est estimée sur la base d'une projection des flux de trésorerie futurs liés à l'activité.

Aucun test de dépréciation n'est effectué. Le fonds commercial d'ALU SAS est complétement déprécié.

Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et comprennent essentiellement des droits de propriété intellectuelle amortis linéairement sur une durée de cinq ans à compter de leur date d'acquisition. Lorsque la valeur d'usage est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.2. Immobilisations financières

Titres de participation

La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'acquisition hors frais accessoires, après réévaluations légales le cas échéant. Les frais d'acquisition sont comptabilisés en charge de l'exercice.

Lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence entre ces deux valeurs.

La valeur d'inventaire correspond à la quote-part détenue dans les capitaux propres comptables de la société concernée. Pour les participations susceptibles d'être vendues la valeur d'inventaire est déterminée au prix estimé de vente. Dans le cas des titres cotés, la valeur d'inventaire est estimée d'après la moyenne des cours de Bourse du mois précédant l'arrêté des comptes.

Le cas échéant, lorsque la valeur d'inventaire est négative, en complément de la dépréciation des titres, les autres actifs détenus sont dépréciés et, si nécessaire, une provision pour risques est constituée à hauteur de la valeur d'inventaire négative.

Créances rattachées à des participations

Il s'agit de prêts à long terme octroyés à des filiales du groupe. Elles sont comptabilisées à leur valeur nominale. Ces créances se distinguent des avances en compte courant consenties ou reçues des filiales du Groupe qui permettent leur gestion quotidienne de trésorerie. Une dépréciation est constatée en cas de risque de non recouvrement.

2.3. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées au plus bas de leur coût d'acquisition ou de leur valeur de réalisation (cours coté moyen du dernier mois ou valeur liquidative de fin d'exercice ou valeur probable de négociation).

2.4. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale, à l'exception des créances en monnaies étrangères qui sont converties au cours de clôture de l'exercice (voir note 2.5). Une dépréciation est dotée lorsque la valeur probable d'encaissement est inférieure à la valeur comptable.

L'entreprise a recours à la cession de certaines créances détenues à l'encontre de la Direction Générale des Finances Publiques. La cession des créances est effectuée selon la loi Dailly ou les modalités prévues par les articles L313-23 à L313-35 du Code Monétaire et Financier en entraînant un transfert de propriété de la créance au cessionnaire.

2.5. Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date d'opération. Les disponibilités en monnaies étrangères figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de la valorisation à ce dernier cours des dettes et créances en devises est enregistrée en résultat. Les pertes latentes de change qui ne sont pas compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Les effets de change sont présentés conformément au règlement de l'ANC 15-05. Les effets de change sur opérations en devises liées à des transactions commerciales sont enregistrées en résultat d'exploitation alors que les opérations en devises sur des transactions financières sont en résultat financier.

2.6. Disponibilités

A la clôture de l'exercice, les disponibilités libellées en devises étrangères sont converties au dernier cours officiel publié à la date de clôture des comptes.

2.7. Passifs

Conformément au règlement du CRC n° 2000-06 du 7 décembre 2000 sur les passifs, un passif est comptabilisé lorsque Alcatel-Lucent a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de celle-ci. Cette obligation doit exister à la date de clôture de l'exercice pour pouvoir être comptabilisée.

2.8. Emprunts obligataires

Les emprunts obligataires assortis d'une prime d'émission ou de remboursement sont inscrits au passif pour leur valeur totale, primes incluses, la contrepartie de ces primes étant enregistrée à l'actif. Ces primes sont amorties linéairement sur la durée de l'emprunt auquel elles se rapportent. Cet amortissement est accéléré dans les cas de rachat d'une portion d'emprunt obligataire.

Les frais d'émission d'emprunts obligataires sont étalés linéairement en résultat sur la durée des emprunts correspondants.

2.9. Informations fiscales

Alcatel-Lucent forme avec ses filiales françaises détenues directement ou indirectement à plus de 95 % un groupe d'intégration fiscale tel que défini par l'article 223 A du Code général des impôts. Chaque société calcule sa provision pour impôts sur la base de ses résultats fiscaux propres et Alcatel-Lucent en tant que tête du Groupe tient compte de ses résultats propres et de l'incidence des retraitements liés à l'intégration fiscale dans le cadre de la détermination du résultat fiscal de l'intégration.

La charge ou le produit d'impôt comptabilisé en résultat par Alcatel-Lucent est composé des éléments suivants :

- Le profit d'impôt inscrit en résultat provenant d'une part de la différence entre les impôts dus au titre de l'exercice n-1 par les filiales bénéficiaires (compte tenu de l'imputation de leurs déficits reportables déterminés comme en l'absence d'intégration fiscale) et la dette que la société mère comptabilise à l'égard du Trésor à raison de l'impôt sur les sociétés dû par le groupe fiscalement intégré dont elle est à la tête au titre du même exercice n-1 ;
- Régularisations éventuelles sur la charge d'impôt d'exercices antérieurs, et ;
- L'évolution des provisions pour risques fiscaux.

2.10. Engagements de retraite

La provision pour indemnités de départ à la retraite couvre les droits potentiels de l'ensemble des salariés. Elle est calculée sur une base actuarielle en prenant en compte l'ancienneté et la rémunération des intéressés ainsi que les probabilités de départ ou de décès avant l'âge de la retraite (voir note 4.12). Toutes les pertes et gains actuariels sont reconnus immédiatement en résultat.

En application de la recommandation 2013-02 de l'Autorité des Normes Comptables du 7 novembre 2013, modifiée le 5 novembre 2021 et qui entérine l'existence d'un choix de méthode comptable, permettant aux entreprises d'évaluer les indemnités de fin de carrière, la société applique l'approche « d'intérêt net » selon laquelle « l'intérêt net sur les charges de retraite payées d'avance et les passifs de pensions et indemnités de départ à la retraite » est calculé en retenant le taux d'actualisation retenu pour déterminer les engagements des régimes à prestations définies.

Selon cette norme, la composante financière est appelée « intérêt net sur les charges de retraite payées d'avance et les passifs de pensions et indemnités de départ à la retraite » et sera mesurée comme la somme du produit d'intérêts sur les fonds investis, de la charge d'intérêt sur les engagements et de la charge d'intérêt sur le surplus non reconnu dû au plafonnement d'actif ; chacun de ces montants d'intérêts étant calculé à partir des engagements des régimes à prestations définies, de la juste valeur des actifs des plans, de l'impact du plafonnement d'actif et du taux d'actualisation, chacun de ces éléments étant retenu à la date du 1er janvier sans mise à jour trimestrielle.

2.11. Provisions pour risques et charges

La société applique les dispositions du règlement du CRC n°2000-06 en matière de constitution et d'évaluation des provisions pour risques et charges. La société est amenée à réviser ces estimations en cas de changement des circonstances sur lesquelles elles étaient fondées ou par suite de nouvelles informations ou d'un surcroît d'expérience.

Chapitre 3 : Notes sur le compte de résultat

Le résultat net d'Alcatel-Lucent SAS s'établit en 2022 à 307 494K euros à comparer à un résultat 2021 de 28 211K euros.

La variation du résultat résulte des évolutions suivantes :

Rubriques *(En K€)*	**2022**	**2021**
Produits d'exploitation	28 889K	15 276K
Charges d'exploitation	13 769K	10 224K
Résultat d'exploitation	15 120K	5 051K
Résultat financier	1 151 650K	17 473K
Résultat courant avant impôt	1 166 771K	22 524K
Résultat exceptionnel	(863 494K)	33K
Impôt	(4 218K)	(5 654K)
Résultat net	**307 494K**	**28 211K**

3.1. Résultat d'exploitation

Le chiffre d'affaires s'établit à 5 152K euros en 2022 contre 9 211K euros en 2021. La diminution de 4 059K euros s'explique par une diminution de facturation des redevances et licences.

Les autres produits d'exploitation sont constitués principalement de :

- Reprises sur provisions pour Indemnités de Départ à la Retraite à hauteur de 7 476K euros
- Reprises de provisions pour dépréciation du fonds commercial à hauteur de 15 446K euros
- Produits divers de gestion courante pour 815K euros

3.2. Résultat financier

Le résultat financier enregistre un gain de 1 151 650K euros en 2022 contre 17 473K euros en 2021.

La hausse de 1 134 177K euros du résultat financier s'explique essentiellement par :

- la reprise de provision sur dépréciation des titres ALCATEL LUCENT SUBMARINE NETWORK (ASN) pour 1 082 266K euros, suite à leur cession en 2022.
- la reprise de provision sur dépréciation des titres NOKIA PARTICIPATIONS pour 88 634K euros

Les charges financières augmentent de 15 230K euros, principalement en raison de la hausse des intérêts pour 6 038K euros et une dotation aux provisions pour dépréciation des valeurs mobilières de placement Nokia pour 8 776K euros.

Les produits financiers passent de 23 690K euros en 2021 à 1 173 099K euros en 2022.
Cette variation s'explique notamment par les deux reprises de provisions sur les titres de participation indiquées ci-dessus.

Provisions et amortissements financiers

Le mouvement net des provisions et amortissements financiers dégage en 2022 un gain de 1 179 553K euros contre 21 908K euros en 2021 :

Rubriques		**2022**			**2021**	
(En K€)	**Dotations**	**(Reprises)**	**Mouvement net**	**Dotations**	**(Reprises)**	**Mouvement net**
Dépréciation des participations	361K	(1 170 956K)	(1 170 595K)	396K	(5 265K)	(4 869K)
Dépréciation des titres immobilisés et autres immobilisations financières						
Dépréciation des valeurs mobilières de placement	8 776K		8 776K		(17 338K)	(17 338K)
Provisions pour risques financiers	**9 137K**	**(1 170 956K)**	**(1 161 819K)**	**396K**	**(22 604)**	**(22 207K)**
Risque de change	424K	(302K)	122K	302K	(2K)	299K
TOTAL	**9 561K**	**(1 171 258K)**	**(1 161 697K)**	**698K**	**(22 606K)**	**(21 908K)**

Dépréciation des participations

La reprise de provision s'élève à 1 170 956K euros et correspond à :

- la reprise de provisions sur les titres de participation ALCATEL SUBMARINE NETWORKS (ASN) pour 1 082 266K euros ;
- la reprise de provisions sur les titres de participation NOKIA PARTICIPATIONS pour 88 634K euros ;
- la reprise de provisions sur les titres de participation :
    - sur Nokia Submarine Networks Holding (anciennement Antelec) pour 25K euros ;
    - sur CAMILEC pour 28K euros ;
    - sur le GIE THALES pour 3K euros.

Une dotation aux provisions pour dépréciation des titres a été constituée sur NOKIA NETWORKS FRANCE pour 361K euros.

Dépréciation des valeurs mobilières de placement

La dotation de dépréciation des valeurs mobilières de placement pour 8 776K euros porte sur la valorisation des actions Nokia au dernier cours de bourse du mois de décembre (4,338 euros/action au 31 décembre 2022).

Provisions pour risques financiers

Une reprise de provision de 302K euros et une dotation aux provisions pour 424K euros ont été constituées au regard du risque de réévaluation des créances en dollars au cours du 31 décembre 2022.
Cette provision pour risque de change est présentée en provision pour risques et charges dans le résultat financier conformément au règlement de l'ANC 15-05.

Intérêts financiers

La variation sur le résultat net des produits et intérêts financiers passe à (10 807K) euros en 2022 contre (5 583K) en 2021, et est due à plusieurs évènements :

- Une augmentation de la dette auprès de la Trésorerie centrale entre 2021 et 2022
- Une forte augmentation des taux d'intérêts sur 2022;
- Une augmentation des Intérêts sur la vente de la créance du CIR à CACIB de 3M en 2022 ;
- Une produit d'intérêts exceptionnels de 0,8 M en 2022 relative a un remboursement vieil de TVA

3.3. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel enregistre une perte de (863 494K) euros en 2022 contre un gain de 33K euros en 2021.

Les charges exceptionnelles s'élèvent à 1 352 494K euros et correspondents principalement à 1 338 630K euros de valeur comptable des titres ALCATEL LUCENT SUBMARINE NETWORK (ASN), cédés au cours de l'exercice.

Les produits exceptionnels s'élèvent à 489 000K euros et correspondent au prix de cession des titres ASN, vendue à la société Nokia Submarine Networks Holding (anciennement Antelec). Cette cession a donné lieu à une augmentation de capital de même montant dans cette société (émisson de 30 562 500 titres au nominal de 16 euros).

3.4. Produit des participations

La société a encaissé 502K euros de dividendes en 2022 dont 73K euros NOKIA NETWORKS France.

Rubriques *(En K€)*	**2022**	**2021**
Société mère		
NOKIA Finlande	429K	
Filiales		
NOKIA NETWORKS France	73K	
TOTAL	**502K**	

3.5. Impôt

L'impôt sur les bénéfices représente est de (4 218K) euros dont principalement (3 099K) euros de produits liées à l'intégration fiscale et (1 278K) euros de crédit d'impôts recherche sur 2022 (voir ventilation de l'impôt).

Intégration fiscale française

Le nombre de sociétés intégrées fiscalement est au nombre de 9. La liste des principales filiales intégrées fiscalement figure dans le tableau de composition du portefeuille au 31 décembre 2022 (voir 4.3 Renseignements concernant les filiales et participations).

Les déficits reportables générés par les pertes au sein de l'intégration fiscale s'élevaient à 16 144 639K euros au 31 décembre 2021 versus 16 243 395K euros au 31 décembre 2022. Nous notons une hausse de 98 756K euros (perte réalisée dans l'intégration sur l'exercice) par rapport au 31 décembre 2022.

Le taux d'impôt applicable est de 25 % au 31 décembre 2022.

Ventilation de l'impôt

La ventilation de l'impôt entre les soldes intermédiaires de gestion est la suivante :

Rubriques *(En K€)*	2022		2021	
	Résultat avant impôt	Impôt dû / à recevoir	Résultat avant impôt	Impôt dû / à recevoir
Résultat d'exploitation	15 120K	(1 119K)	5 051K	(2 955K)
Résultat financier	1 151 650K		17 473K	
Résultat courant avant impôt	1 166 771K	(1 119K)	22 524K	(2 955K)
Résultat exceptionnel	(863 494K)		33K	
Intégration fiscale	-	(3 099K)	-	(2 699K)
Impôt total	(4 218K)	(4 218K)	(5 654K)	(5 654K)
RESULTAT NET	**307 494K**	**(4 218K)**	**28 211K**	**(5 654K)**

Chapitre 4 : Notes sur le Bilan

Le total du bilan s'élève à 2 621 037K euros à fin 2022 après l'évaluation du portefeuille titres. Il augmente de 143 751K euros par rapport à fin 2021 où il s'élevait à 2 477 286K euros.

4.1. Immobilisations incorporelles

Valeur brute				
Rubriques ***(En K€)***	**31/12/2021**	**Augmentations**	**Diminutions**	**31/12/2022**
Fonds commercial	15 446K		15 446K	
Brevets,marques, droits de propriété intellectuelle	130 844K			130 844K
Immobilisations incorporelles	**146 289K**		**15 446K**	**130 843K**

Amortissements et dépréciations				
Rubriques ***(En K€)***	**31/12/2021**	**Augmentations**	**Diminutions**	**31/12/2022**
Fonds commercial	(15 446K)		15 446K	
Brevets,marques, droits de propriété intellectuelle	(127 921K)	(1 917K)	1 582K	(128 256)K
Immobilisations incorporelles	**(143 367K)**	**(1 917K)**	**17 028K**	**(128 256)K**

Valeur nette				
Rubriques ***(En K€)***	**31/12/2021**	**Augmentations**	**Diminutions**	**31/12/2022**
Fonds commercial				
Brevets,marques, droits de propriété intellectuelle	2 922K	(1 917K)	1 582K	2 586K
Immobilisations incorporelles	**2 922K**	**(1 917K)**	**1 582K**	**2 586K**

Les logiciels ont été amortis à hauteur de 1 917K euros sur 2022.

4.2. Titres de participation

Valeur brute				
Rubriques ***(En K€)***	**31/12/2021**	**Augmentations**	**Diminutions**	**31/12/2022**
Filiales	29 590 139K	489 000K	1 338 630K	28 740 509K
Participations	12 000K			12 000K
TOTAL	**29 602 139K**	**489 000K**	**1 338 630K**	**28 752 509K**

Dépréciations				
Rubriques ***(En K€)***	**31/12/2021**	**Dotations**	**Reprises**	**31/12/2022**
Filiales	27 428 778K	361K	1 170 956K	26 258 183K
Participations	8 974K			8 974K
TOTAL	**27 437 752K**	**361K**	**1 170 956K**	**26 267 157K**

Valeur nette				
Rubriques(En K€)	**31/12/2021**	**Augmentations**	**Diminutions**	**31/12/2022**
Filiales	2 161 361K	488 639K	167 674K	2 482 326K
Participations	3 026K			3 026K
TOTAL	**2 164 387K**	**488 639K**	**167 674K**	**2 485 351K**

Evolution du portefeuille titres sur l'exercice

La société a procédé à la cession de 37 337 826 titres de ALCATEL LUCENT SUBMARINE NETWORK (ASN), correspondant à la totalité de sa participation dans la société. La valeur comptable de ces titres était fixé à 1 338 630K euros.

La société a souscrit à l'augmentation de capital réalisée en 2022 chez Nokia Submarine Networks Holding (anciennement Antelec), pour 489 000K euros, soit l'émission de 30 562 500 titres au nominal de 16 euros.

Évolution des dépréciations

En application des principes comptables choisis par la société (voir la note 2.2), la valeur nette comptable des titres de participations détenues par Alcatel-Lucent SAS au 31 décembre 2022 a évolué comme suit:

- Une dotation complémentaire pour dépréciation des titres de participation NOKIA NETWORKS France a été comptabilisée pour un montant de 361K euros, ramenant la valeur nette comptable des ces titres à 1 294K euros.
- La provision pour dépréciation des titres de participation ALCATEL LUCENT SUBMARINE NETWORK (ASN) a été reprise pour un montant de 1 082 266K euros.
- La provision pour dépréciation des titres de participation NOKIA PARTICIPATIONS a été reprise pour un montant de 88 634K euros, ramenant la valeur nette comptable des ces titres à 1 993 152K euros.
- La provision pour dépréciation des titres de participation de Nokia Submarine Networks Holding (anciennement Antelec). a été reprise pour un montant de 25K euros, ramenant la valeur nette comptable des ces titres à 489 028K euros.
- La provision pour dépréciation des titres de participation de CAMILEC a été reprise pour un montant de 28K euros, ramenant la valeur nette comptable des ces titres à 36K euros.
- La provision pour dépréciation des titres de participation de GIE THALES a été reprise pour un montant de 3K euros, ramenant la valeur nette comptable des ces titres à 1 836K euros.

(En millions d'euros)	Capital à la clôture	Autres Capitaux propres (1)	Capital détenu(en%)	Titres Valeur brute	Titres Valeur nette (1)	Prêts et avances consentis	Cautions et avals fournis	CA hors taxes (1)	Bénéfice ou perte (1)	Dividendes encaissés en 2022
Renseignements détaillés concernant les filiales et participations dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital d'Alcatel-Lucent										
Filiales (50% au moins du capital détenu par Alcatel-Lucent)										
Nokia Submarine Networks Holding – 12 RUE JEAN BART 91300 MASSY	489	0	100	489	489	-	-	-	-	-
NOKIA PARTICIPATIONS – 12 RUE JEAN BART 91300 MASSY	1 800,6	104	100	28 251,4	1 993	-	-	0	157	0
CAMILLEC – SITE DE NOKIA PARIS SACLAY ROUTE DE VILLEJUSTE 91620 NOZAY	0,04		100	0,07	0,04					

(1) Exercice 2022

4.3. Composition du portefeuille 2022 (en euros)

	Nombre de titres en portefeuille	Valeur brute (en euros)	Pourcentage de participation d'Alcatel-Lucent	Pourcentage de participation du Groupe
I-Participations				
NOKIA NETWORKS France *(IF)*	625 000	10 000 000	0.22	100
NOKIA PARTICIPATIONS *(IF)*	120 036 232	28 251 358 541	100	100
NOKIA SUBMARINES NETWORKS HOLDING *(IF)*	30 564 875	489 073 248	100	100
Autres sociétés	22 500	2 072 000	-	-
II - Autres titres immobilisés	-	-	-	-
III - Participations dans les sociétés immobilières	-	-	-	-

(IF) : filiale intégrée fiscalement.

4.4. Créances rattachées à des participations et autres immobilisations financières

Les mouvements de l'exercice se détaillent comme suit :

Valeur brute					
Rubriques	***(En K€)***	**31/12/2021**	**Augmentations**	**Diminutions**	**31/12/2022**
Prêts à court terme aux filiales		3K	33K		37K
Autres immobilisations financières		23K			23K
TOTAL		**26K**	**33K**		**60K**

Dépréciations					
Rubriques	***(En K€)***	**31/12/2021**	**Reprises**	**Dotations**	**31/12/2022**
Prêts à court terme aux filiales					
Autres immobilisations financières					
TOTAL					

Valeur nette				
Rubriques ***(En K€)***	**31/12/2021**	**Augmentations**	**Diminutions**	**31/12/2022**
Prêts à court terme aux filiales	3K	33K		37K
Autres immobilisations financières	23K			23K
TOTAL	**26K**	**33K**		**60K**

4.5. Valeurs mobilières de placement, trésorerie et dettes financières à court terme

Rubriques *(En K€)*	2022	2021
Disponibilités	45 924K	221 725K
Total disponibilités et quasi-disponibilités	**45 924K**	**221 725K**
Valeurs mobilières de placement (1)	47 067K	47 067K
Part court terme des prêts à long terme aux filiales		
Total créances financières à court terme	**92 992K**	**268 792K**
Emprunts obligataires à court terme		
Dettes financières auprès des établissements de crédits à court terme	5 921K	
Dettes financières diverses à court terme		
Total dettes financières à court terme	**5 921K**	
TOTAL	**87 070K**	**268 792K**

(1) SICAV monétaires et actions Nokia.

Valeurs mobilières de placement

Suite à l'offre publique d'échange lancée par Nokia en 2016, les 13 005 087 titres d'auto-contrôle ont été échangé contre 7 152 797 actions Nokia pour une valeur d'entrée de 47,1 millions d'euros.
Ces valeurs mobilières de placement ont fait l'objet d'une dotation de dépréciation pour 8,8 millions d'euros en 2022.

La dépréciation globale s'élève donc à 16 037K € à fin 2022.

Le cours de bourse s'élevait à 5,565 euros par action au 31/12/2021 contre 4,338 euros par action au 31/12/2022.

4.6. Capitaux propres

La variation des capitaux propres au cours de l'exercice 2022 est la suivante :

Rubriques *(En K€)*	Nombre d'actions en circulation	Capital	Primes d'émission	Réserve légale	Réserves réglementées	Autres réserves	Report à nouveau	Résultat de la période	Total des capitaux propres
SITUATION AU 31/12/2021 AVANT REPARTITION	*3 543 907 393*	177 195K	12 221 669K	369 579K	1 673 292K	195 013K	(12 890 211K)	28 211K	1 774 747K
Affectation du résultat 2021							28 211K	-28 211K	
Augmentations de capital :									
Résultat 2022								307 494K	
SITUATION AU 31/12/2022 APRES REPARTITION	*3 543 907 593*	177 195K	12 221 669K	369 579K	1 673 292K	195 013K	(12 862 000K)	307 494K	2 082 242K

Le capital social d'Alcatel-Lucent est de 177 195K euros à fin 2022, se répartissant en 3 543 907 593 titres d'une valeur nominale de 0,05 euros.

4.7. Provisions pour risques et charges

L'évolution des provisions pour risques et charges au cours de l'exercice 2022 a été la suivante :

Rubriques *(En K€)*	31/12/2021	Dotation	(Reprise)	31/12/2022
Provisions pour risques sur perte de change	302K	424K	302K	424K
Provisions pour litiges, garantie de passif et autres	445K			445K
Provisions pour engagements de retraites	24 410K		7 476K	16 934K
TOTAL	**25 157K**	**424K**	**7 778K**	**17 803K**
Impact résultat :				
Exploitation		424K	7 778K	
Financier				
exceptionnel et impôts				

4.8. Etat des échéances des dettes et des créances à la clôture de l'exercice

Etat des échéances des dettes au 31/12/2022

Rubriques *(En K€)*	Montant au 31/12/2022	Moins d'un an	D'un à à cinq ans	Pus de cinq ans	Dont charges à payer
Dettes financières					
Emprunts obligataires convertibles (OCEANE)					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 928K	5 928K			
Emprunts et dettes financières divers	7 886K	7 886K			
Total dettes financières	**13 814K**	**13 814K**			

Détail d'exploitations et comptes rattachés au 31/12/2022

Les dettes dans le tableau ci-dessus sont à l'échéance à moins d'un an, à l'exception des dettes de 94 millions d'euros envers les filiales dans le cadre de l'intégration fiscale dont l'échéance est plus d'un an :

Rubriques *(En K€)*	**Montant au 31/12/2022**	**Montant au 31/12/2021**
Compte-courant groupe	343 591K	499 875K
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 876K	4 792K
Dettes fiscales et *sociales*	391K	1 334K
Autres dettes	159 900K	163 592K
Total autres dettes	**506 758K**	**669 593K**

Etat des échéances des créances au 31/12/2022

Rubriques *(En K€)*	**Montant au 31/12/2022**	**Moins d'un an**	**D'un an à cinq ans**	**À plus de cinq ans**	**Dont produits à recevoir**
Créances					
Créances fiscales et sociales	32 990K	5 916K	27 074K		
Autres créances	22 703K	22 703K			
Total créances	**55 693K**	**28 619K**	**27 074K**		

Les créances fiscales et sociales correspondent principalement aux créances CIR (29 845K euros) pour les années de 2019 – 2022.

La hausse de 7 millions d'euros du total des créances par rapport à l'année précédente s'explique principalement par la hausse des créances de CIR.

Détail des autres créances au 31/12/2022

Rubriques *(En K€)*	Montant au 31/12/2022	Montant au 31/12/2021
Clients et comptes rattachés	10 873K	13 636K
Autres (1)	11 830K	11 631K
TOTAL	**22 703K**	**25 267K**

(1) dont 4 882 K euros d'avances en compte courant à plusieurs entités du groupe et dont 3 974K euros liés au compte courant d'associés de GIE THALES et 2 974K à l'emprunt Benin.

4.9. Charges à payer

Les charges à payer s'élèvent à 1 815K euros au 31/12/2022.

4.10. Ecart de conversion actif et passif

Les écarts de conversion actif et passif s'élèvent respectivement à 424K euros et à 421K euros et sont le résultat de la réévaluation des créances clients et dettes fournisseurs libellés en devises étrangères.

4.11. Informations concernant les entreprises liées

Rubriques *(En K€)*	Montant net au Bilan	Dont entreprises liées
Immobilisations financières	2 485 411K	2 485 411K
titres de participation	*2 485 351K*	*2 485 351K*
créances rattachées à des participations		
autres immobilisations financières	*37K*	*37K*
autres titres immobilisés	*23K*	*23K*
Créances de l'actif circulant	55 660K	42 839K
Valeurs mobilières de placement	*31 031K*	31 029K
Disponibiltés	*45 924K*	
Dettes financières	13 814K	7 886K
emprunts obligataires		
emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit	*5 928K*	
emprunts et dettes financières divers	*7 886K*	*7 886K*
Dettes d'exploitation	3 267K	1 077K
Autres dettes	503 491K	503 491K

Rubriques *(En K€)*	Montant net en résultat	Dont entreprises liées
Produits et charges financiers		
produits de participations		
intérêts et produits assimilés	1 310K	428K
intérêts et charges assimilées	(11 872K)	(8 674K)
autres (1)	1 170 956K	1 170 956K
Aucune transaction avec les entreprises liées n'a été conclue à des conditions anormales de marchés.		

(1) Ce poste concerne les mouvements de dotations et de reprise de dépréciation des titres de participation au cours de l'exercice (voir note 3.2).

4.12. Engagement de retraite

À la fin de 2022, les engagements d'Alcatel-Lucent (société mère) au titre du plan de retraite supplémentaire Auxad sont provisionnés à hauteur de 16 934K euros correspondant à l'engagement non couvert par des contrats d'assurance.

Il s'agit d'un régime de retraite supplémentaire à prestations définies basée sur la rémunération. Il attribue un certain nombre de points en fonction de la fraction de la rémunération prise en considération, et auquel on associe une valeur variable pour déterminer la rente annuelle servie. Pour les bénéficiaires du plan ayant la qualité de mandataire social, il est instauré une limitation de la prestation de le retraite annuelle Auxad.

Ces engagements sont valorisés par la méthode actuarielle des unités de crédit projetées.

Les principales hypothèses actuarielles utilisées sont les suivantes :

- Le taux de revalorisation des rentes est de 1,25% pour les départs à la retraite avant le 31/12/2017 et de 0% pour les départs à la retraite après le 1/1/2018.
- Le taux d'actualisation retenu de 4% est obtenu par référence au taux de rendement des obligations de haute sécurité (obligations émises par les entreprises de premières catégories notées AA) de maturité équivalente à la durée des régimes évalués.
- La table de mortalité est TGH et TGF 2005.
- Les revenus d'intérêts des placements dépendent de la composition du portefeuille et de sa performance.
- Le régime de retraite supplémentaire AUXAD a été gelé au 1/1/2018. Par conséquent, aucune hypothèse de revalorisation de salaire n'est utilisée dans l'évaluation au 31/12/2022 car le stock de points AUXAD acquis au 1/1/2018 est définitif.

Le coût net de la période des régimes postérieurs à l'emploi se décompose comme suit :

Rubriques *(En K€)*	**2022**
Charge normale de l'exercice	
Charge d'intérêt	196K
Produits financiers générés sur les fonds	
Modifications de régime	
Gains et pertes actuarials	(7 476K)
Effets des réductions de régime	
Effet des liquidations de régime	
Effet de la limiation d'actif	
Cout net de la période	**(7 280K)**

L'évolution de la provision inscrite au bilan se détaille comme suit :

Evaluation des engagements *(En K€)*	**2022**
Valeur actuelle totale des engagements au 1er janvier	24 410K
Charge normale de l'exercice	
Charge d'intérêt	196K
Cotisations versées par les salariés	
Transferts de salaries	
Modifications de régime	
Réductions de régime	
Liquidations de régime	
Indemnités supplémentaires de fin de contrat	
Pertes et gains actuariels	(3 933K)
Prestations payees	
Valeur actuelle totale des engagements au 31 décembre 2022	**20 674K**

Couverture des engagements *(En K€)*	2022
Valeur de marché des fonds investis au 1er janvier	
Produits financiers générés sur les fonds	
(Pertes) et gains actuariels	
Contribution de l'employeur	
Contribution des salariés	
Modifications de régime	
Réductions de régime	
Liquidations de régime	
Autres évènements significatifs	
Valeur de marché des fonds investis au 31 décembre 2022	
Valeur actuelle des engagements totatement non couverts par des actifs financiers	**16 934K**
Valeur de marché des fonds investis	
Couverture financière	16 934K
Montant (provisionné) / Active	**16 934K**

Les sensibilités de la valeur actuelle totale des engagements au taux d'actualisation et au taux de revalorisation des rentes sont présentés comme suit :

Taux	Value actuelle total des engagements (K€)
Taux d'actualisation -100 points de base	17 517K
Taux d'actualisation +100 points de base	16 403K
Taux de revalorisation des rentes –100 points de base	16 934K
Taux de revalorisation des rentes +100 points de base	16 934K

L'échéancier des flux de prestations futurs probables se détaille comme suit :

Année	Montant du cash-flow (en K€)
Année 1	3 158K
Année 2	5 533K
Année 3	649K
Année 4	2 069K
Année 5	723K
Dans les cinq années suivantes	7 862K

4.13. Engagements financiers et divers

Autres engagements donnés

Alcatel-Lucent a été amené, dans le cadre de divers contrats relevant de la gestion courante du Groupe, à donner les garanties suivantes :

Rubriques ***(En K€)***	**Montant total**	**Moins d'un an**	**D'un an à cinq ans**	**À plus de cinq ans**
Avals, cautions et garanties donnés				
sur contrats commerciaux	363 336K	187 512K	172 819K	3 005K
autres	291 762K	9 003K	200K	282 559K
Total	**655 098K**	**196 515K**	**173 019K**	**285 564K**

Engagements reçus

Il n'y a aucune garantie reçue.

Chapitre 5 : Autres informations

5.1. Consolidation

Alcatel-Lucent SAS fait partie du groupe Nokia. Les comptes annuels de la société sont inclus suivant la méthode d'intégration globale dans les comptes consolidés de Nokia Ovj Karaportti 3, FI-02610 Espoo, Finland.

5.2. Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évenement.

5.3. Litiges

Les autorités françaises ont enquêté sur certaines opérations d'Alcatel-Lucent et/ou de ses filiales au Costa Rica.
L'enquête a porté sur des prétendus actes de corruption antérieurs à 2004 – les mêmes qui ont donné lieu à des procédures criminelles aux États-Unis et au Costa Rica, lesquelles procédures ont été conclues avant 2012. Le risque de condamnation pénale était au maximum de 750,000 euros.

Le jugement a été rendu le 30 août 2017 à l'issue de l'audience qui s'est déroulée en juin 2017. Le tribunal a relaxé la société Alcatel-Lucent SAS. Cependant, le procureur a fait appel de cette décision et la cour d'appel de Paris a rendu, le 15 mai 2020, sa décision en condamnant Alcatel-Lucent SAS. Cette dernière a décidé de se pourvoir en cassation. L'arrêt de cassation est intervenu le 16 juin 2021 et a confirmé l'arrêt de la cour d'appel de Paris, la société Alcatel Lucent a été condamné à 150 000 € d'amende.

NOKIA

SAS ALCATEL LUCENT

Comptes annuels au 31/12/2022

12 RUE JEAN BART
91300 MASSY
Siret : 542 019 096 00099

Pierre-Gaël Chantereau
Président
Le 14 juin 2023

SOMMAIRE

Bilan **3**
BILAN ACTIF **4**
BILAN PASSIF **5**
Compte de résultat **6**
COMPTE DE RESULTAT **7**
COMPTE DE RESULTAT (Suite) **8**
Annexe **9**
Chapitre 1 : Activité de la société et faits marquants de l'exercice **10**
1.1. Présentation de la société 10
1.2. Faits marquants de l'exercice 10
Chapitre 2 : Principes, règles et méthodes comptables **11**
2.1. Immobilisations incorporelles 11
2.2. Immobilisations financières 12
2.3. Valeurs mobilières de placement 12
2.4. Créances 12
2.5. Opérations en devises 13
2.6. Disponibilités 13
2.7. Passifs 13
2.8. Emprunts obligataires 13
2.9. Informations fiscales 13
2.10. Engagements de retraite 14
2.11. Provisions pour risques et charges 14
Chapitre 3 : Notes sur le compte de résultat **15**
3.1. Résultat d'exploitation 15
3.2. Résultat financier 16
3.3. Résultat exceptionnel 18
3.4. Produit des participations 18
3.5. Impôt 19
Chapitre 4 : Notes sur le Bilan **20**
4.1. Immobilisations incorporelles 20
4.2. Titres de participation 21
4.3. Composition du portefeuille 2022 (en euros) 23
4.4. Créances rattachées à des participations et autres immobilisations financières 24
4.5. Valeurs mobilières de placement, trésorerie et dettes financières à court terme 25
4.6. Capitaux propres 26
4.7. Provisions pour risques et charges 27
4.8. Etat des échéances des dettes et des créances à la clôture de l'exercice 27
4.9. Charges à payer 29
4.10. Ecart de conversion actif et passif 29
4.11. Informations concernant les entreprises liées 30
4.12. Engagement de retraite 31
4.13. Engagements financiers et divers 34
Chapitre 5 : Autres informations **35**
5.1. Consolidation 35
5.2. Evènements postérieurs à la clôture 35
5.3. Litiges 35

Bilan

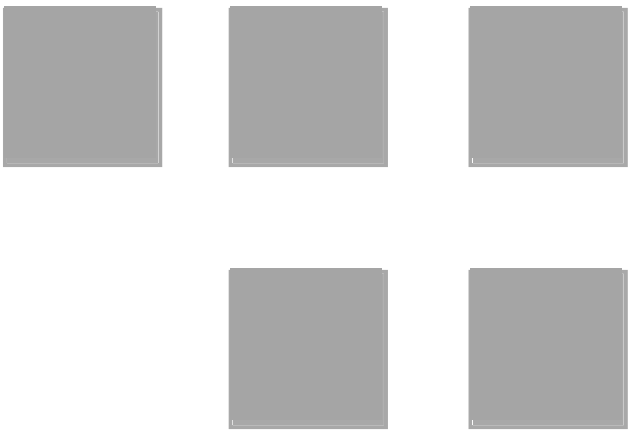

BILAN ACTIF

Rubriques *(En K€)*	2022			2021
	Brut	Amortissements Dépréciations	Net	Net
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	119 343K	117 382K	1 961K	1 961K
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	11 500K	10 875K	625K	960K
Avances et acomptes sur immobilisation incorporelles				
Total immobilisations incorporelles	***130 843K***	***128 257K***	***2 586K***	***2 922K***
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	28 752 509K	26 267 157K	2 485 351K	2 164 387K
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	23K		23K	23K
Prêts	37K		37K	3K
Autres immobilisations financières				
Total immobilisations financières	***28 752 569K***	***26 267 158K***	***2 485 411K***	***2 164 413K***
ACTIF IMMOBILISE	**28 883 412K**	**26 395 414K**	**2 487 997K**	**2 167 335K**
Stocks				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total des stocks				
Créances				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	10 873K	33K	10 840K	13 636K
Autres créances	44 821K		44 821K	34 481K
Capital souscrit et appelé, non versé				
Total des créances	***55 693K***	***33K***	***55 660K***	***48 117K***
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres	47 067K	16 037K	31 031K	39 807K
Disponibilités	45 924K		45 924K	221 725K
Charges constatées d'avance				
Total disponibilités et divers	***92 992K***	***16 037K***	***76 955K***	***261 532K***
ACTIF CIRCULANT	**148 685K**	**16 070K**	**132 616K**	**309 650K**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif	424K		424K	302K
TOTAL GENERAL	**29 032 521K**	**26 411 484K**	**2 621 037K**	**2 477 286K**

BILAN PASSIF

Rubriques	*(En K€)*	2022	2021
Situation nette			
Capital social ou individuel Dont versé :	177 195K	177 195K	177 195K
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		12 221 669K	12 221 669K
Écarts de réévaluation			
Réserve légale		369 579K	369 579K
Réserves statuaires ou contractuelles			
Réserves réglementées		1 673 292K	1 673 292K
Autres réserves		195 013K	195 013K
Report à nouveau		(12 862 000K)	(12 890 211K)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		**307 494K**	**28 211K**
Total situation nette		***2 082 242K***	***1 774 747K***
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES		**2 082 242K**	**1 774 747K**
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques		869K	747K
Provisions pour charges		16 934K	24 410K
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		**17 803K**	**25 157K**
Dettes financières			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		5 928K	7K
Emprunts et dettes financières divers		7 886K	7 490K
Total dettes financières		***13 814K***	***7 498K***
Dettes d'exploitation			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 876K	4 792K
Dettes fiscales et sociales		391K	1 334K
Total dettes d'exploitation		***3 266K***	***6 126K***
Dettes diverses			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		503 491K	663 467K
Total dettes diverses		***503 491K***	***663 467K***
Comptes de régularisation			
Produits constatés d'avance			
TOTAL DES DETTES		**520 571K**	**677 091K**
Ecarts de conversion passif		421K	291K
TOTAL GENERAL		**2 621 037K**	**2 477 286K**